

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique **T34 BIOCONTROL***

*de la société **BIOCONTROL TECHNOLOGIES SL***

enregistrée sous le n° 2023-2193

La demande concerne le changement de nom d'un second nom.

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	T34 BIOCONTROL
	Nouvelle dénomination ASPERELLO BIOCONTROL
	Ancienne dénomination ASPERELLO T34 BIOCONTROL
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BIOCONTROL TECHNOLOGIES SL Entresol. A Av. Madrid 215-217 08014 Barcelone ESPAGNE
Formulation	Poudre mouillable (WP)
	Contenant 1.E9 UFC/g - Trichoderma asperellum (souche T34)
Numéro d'intrant	256-2015.01
Numéro d'AMM	2160492
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 30/10/2023

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Bertrand BITAUD
33BC435FF8C6444...